



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Souvent, quand on regarde le travail accompli pendant toute une année, on détaille les actions menées. Et, cette année encore, celles-ci ont été nombreuses et variées.

Il s'agissait, presque toujours, de faire vivre du lien. Il en fut ainsi de tout le travail mené autour d'une thématique essentielle : l'éducation aux droits de l'enfant, éducation des premiers intéressés, mais aussi de ceux et celles qui travaillent avec les enfants, et notamment les enseignant.e.s. Le lien fut aussi la valeur essentielle de tout le travail que la CODE mena en amont comme en aval des élections. En construisant un Mémoire électoral avec UNICEF Belgique et la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen (KiReCo) puis en menant nombre de rencontres politiques avant et après juin 2024, la CODE a voulu tracer les contours d'une relation étroite avec les acteurs et actrices politiques. La fête En Avant! fut également une extraordinaire réussite. Avec une ampleur renouvelée, elle s'est déroulée dans de nombreux lieux de la Fédération : là aussi, les liens tissés furent nombreux et porteurs de sens. Le *breakfast-meeting* entre la CODE et la KiReCo, notre partenaire néerlandophone, s'inscrit aussi dans cette belle métaphore du tissage. Il ne faut pas oublier également les projets qui ont poursuivi leur vie, comme le projet SEMIS ou encore les podcasts A Voix Haute.

Mais au-delà des actions menées qui témoignent de la vitalité de la CODE, il y aussi la nécessité de rappeler l'essentiel : comme il est écrit dans le rapport, la CODE a pour objectif de « faire avancer le respect effectif de tous les enfants en Belgique et plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles ». Et plus loin, il est encore précisé ceci : la CODE s'intéresse à l'ensemble des droits dans une logique d'indivisibilité. On notera bien ces précisions fondamentales : il s'agit bien du respect effectif de tous les droits de tous les enfants.

Ces termes sont toujours essentiels, mais encore davantage dans le contexte sociétal où nous vivons. Entre une crise climatique majeure, une aggravation de la précarité, une crise géopolitique qui met la guerre à nos portes et une crise démocratique dont pourrait se repaître les extrémismes politiques, il est urgent de lutter pied à pied pour que tous les enfants soient respectés dans leurs droits. Les outils pour assurer ce respect doivent être protégés, défendus même : la gratuité scolaire, l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle, l'accueil de la petite enfance, le droit à la participation, les luttes contre les discriminations et pour l'égalité des chances... sont autant de thématiques cruciales dont il faut rappeler encore et encore l'urgence.

On me permettra pour finir une touche plus personnelle. Après de nombreuses années dans le Conseil (je ne me ferai jamais au mot « Organe » qui a une allure médico-légale) d'administration de la CODE, j'ai décidé de me retirer. Je suis heureux d'avoir pu accompagner la CODE, sa lutte pour les droits des enfants, ses membres dynamiques, son CA généreux et son extraordinaire équipe. La tâche reste énorme et la lutte indispensable, on vient de le lire, mais l'énergie des acteurs et actrices des droits de l'enfant est sans faille : elle continuera à soulever des montagnes.

Gauthier DE WULF

TABLE DES MATIÈRES

I. L'ADN DE LA CODE - p. 4

- 1.1 Une perspective collective et généraliste
- 1.2 La force du travail en réseau
- 1.3 Le rapportage aux Nations Unies

II. NOTRE MISSION D'ÉDUCATION PERMANENTE - p. 7

- 2.1 Des outils pour comprendre et transformer
- 2.2 Une sensibilisation large, en dialogue avec la société

III. NOS PROJETS - p. 8

3.1 L'éducation aux droits de l'enfant : un axe transversal des activités de la CODE

- 3.1.1 Publications et outils réalisés en 2024
- 3.1.2 Le travail de plaidoyer de la CODE concernant l'éducation et la formation aux droits de l'enfant (EFDE) à l'école (planifié en 2025).

3.2 Prendre le parti des enfants : Mémoire des acteurs des droits de l'enfant pour les élections de juin 2024

- 3.2.1 Rappel des activités 2023
- 3.2.2 Nos publications et activités en 2014

3.3 En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes

- 3.3.1 Deux événements phares (nouveau) : focus sur la fête de Namur
- 3.3.2 Les événements locaux

3.4 A Voix Haute, le podcast de la CODE qui donne la parole aux enfants

- 3.4.1 Présentation du projet
- 3.4.2 Deux nouveaux épisodes

3.5 Projet SEMIS : Penser les parcours socio-scolaires des enfants migrants infra-scolarisés

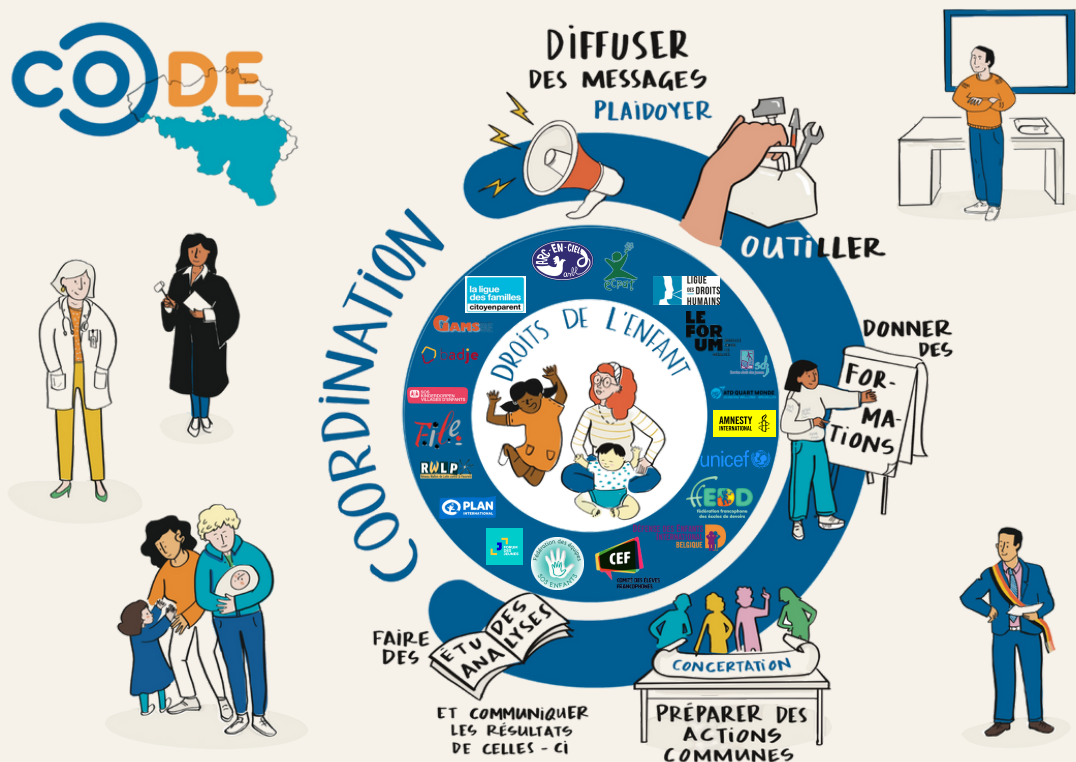
IV. COMMUNICATION - p. 19

V. FINANCES - p. 21

VI. LA CODE AU QUOTIDIEN - p. 22

I. L'ADN DE LA CODE

La CODE, **Coordination des ONG pour les droits de l'enfant**, se distingue par son approche collective, généraliste et systémique de la défense des droits de l'enfant. Depuis plus de 30 ans, elle fédère un réseau d'associations engagées pour faire avancer le respect effectif des droits de tous les enfants en Belgique, et plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles.



I.1 Une perspective collective et généraliste

La CODE se positionne comme un acteur généraliste dans le champ des droits de l'enfant. Cela signifie qu'elle ne se limite pas à une catégorie d'enfants, à un type de droits ou à un champ d'action particulier (éducation, protection, santé...), mais s'intéresse à l'ensemble des droits consacrés par la **Convention internationale relative aux droits de l'enfant (CIDE)**, dans une logique d'indivisibilité.

Elle adopte une approche transversale qui croise les enjeux : inclusion, pauvreté, migration, participation, discrimination, climat scolaire, précarisation des services, violence, etc. Ce regard généraliste est nourri par la diversité de ses membres et constitue une richesse précieuse dans les prises de position, le plaidoyer ou les actions d'information et de sensibilisation.

L'approche collective de la CODE permet également une prise de recul critique sur les politiques publiques, en s'appuyant à la fois sur les données de terrain connues de ses membres et sur une expertise en droits de l'enfant.

I.2 La force du travail en réseau

La CODE regroupe 20 organisations membres issues de secteurs variés (pauvreté, aide à la jeunesse, loisirs, protection, petite enfance, inclusion sociale, droits humains...). Ce maillage permet une mise en commun des connaissances, des pratiques et des expériences de terrain, au service d'analyses partagées et de revendications communes.



Cette dynamique de réseau repose sur :

- Une culture de la **concertation et du consensus**, au service d'une parole collective plus forte;
- Des **projets communs**, co-portés avec les membres et parfois avec d'autres partenaires (ex : la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen – KiReCo; le Délégué général aux droits de l'enfant);
- Des **groupes de travail thématiques** (accueil temps libre, participation, éducation aux droits, aide à la jeunesse, etc.) ;
- Une volonté constante de **renforcement mutuel des capacités** (formations internes, partages de ressources, échanges de pratiques)



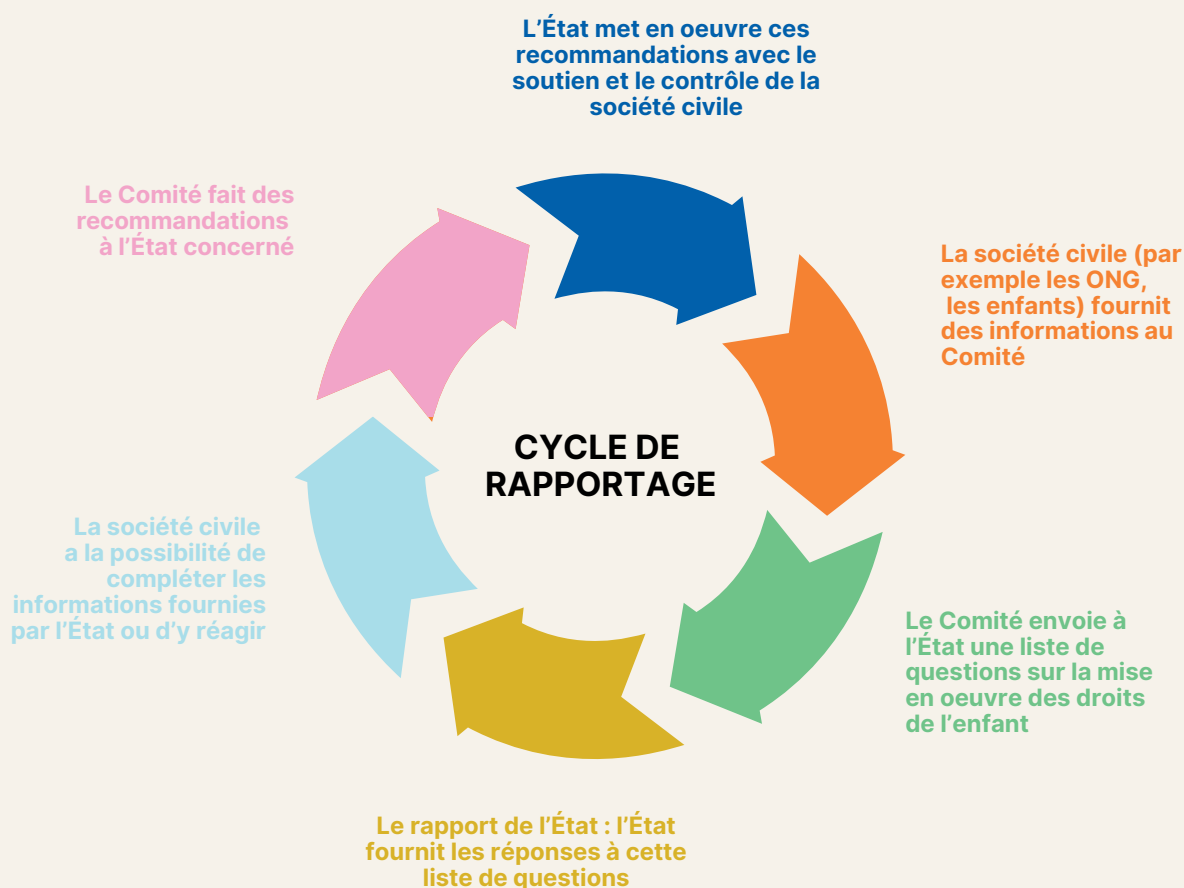
Ce fonctionnement collaboratif, loin d'un simple regroupement administratif, est au cœur de l'identité de la CODE. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement repose sur plusieurs piliers :

- L'engagement des organisations membres dans la co-construction des priorités d'action et/ou dans des groupes de travail ;
- une équipe permanente chargée de la coordination et du suivi des actions ;
- un organe d'administration impliqué et engagé qui garantit la bonne gouvernance et la cohérence stratégique du réseau.

La CODE est aussi en lien régulier avec d'autres acteurs aux niveaux belge et international, renforçant ainsi son ancrage dans les réseaux de défense des droits humains.

1.3 Le rapportage aux Nations unies

Tous les cinq à sept ans, les États signataires de la CIDE doivent rendre compte au Comité des droits de l'enfant des Nations Unies des progrès réalisés dans l'application des droits de l'enfant. Pour garantir un regard indépendant et ancré dans les réalités du terrain, la société civile est invitée à produire des **rapports alternatifs** au rapport officiel de l'Etat.



En Belgique, la CODE coordonne, avec la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen (KiReCo), la rédaction du rapport alternatif des ONG des droits de l'enfant.

Ce processus de monitoring international constitue la **colonne vertébrale du travail de plaidoyer et d'éducation permanente** de la CODE. Il offre une opportunité unique d'interpeller les autorités, de documenter les carences structurelles, et de renforcer la responsabilité et la redevabilité de l'État envers les droits des enfants.

Le dernier exercice de rapportage s'est clôturé en 2019 avec le remise des recommandations (appelées Observations finales) du Comité onusiens à l'Etat belge. Depuis lors, la CODE poursuit un **travail de dissémination de ces recommandations** auprès des jeunes, du grand public et bien sûr des décideurs politiques, dans le cadre notamment du projet Fight4YourRight, de sa mission d'éducation permanente ou encore des élections de juin 2024.

II. NOTRE MISSION D'ÉDUCATION PERMANENTE

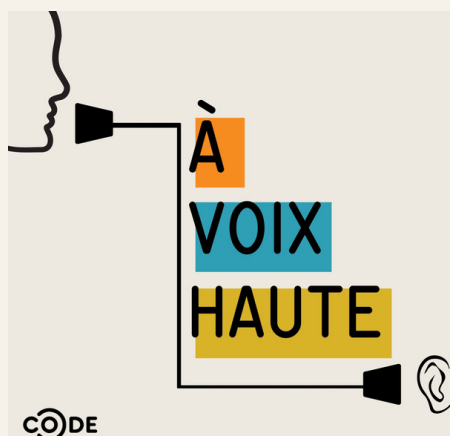
L'éducation permanente est au cœur du projet de la CODE. En tant qu'organisme reconnu en éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles, la CODE inscrit son action dans une perspective d'**émancipation individuelle et collective**, de **renforcement de la citoyenneté critique**, et de **transformation sociale**.

Concrètement, cela signifie que nous déployons, tout au long de l'année, une série d'actions visant à **outiller, informer, faire réfléchir et faire agir** les citoyen-ne-s – en particulier les professionnel-le-s, les parents et les responsables politiques – autour des **enjeux liés aux droits de l'enfant** dans la société actuelle.

2.1 Des outils pour comprendre et transformer

En 2024, la CODE a produit ou co-produit de nombreux outils pédagogiques, analyses, études et autres supports dans le cadre de sa mission d'éducation permanente, parmi lesquels :

- **Des outils pédagogiques**, comme celui du projet [Fight4YourRight](#) pour dialoguer avec les jeunes autour des droits de l'enfant, ou celui portant sur la **prise en charge des maltraitances infantiles à l'école**.
- **Des analyses critiques**, qui questionnent les politiques publiques et les pratiques professionnelles, telles que "[On verra quand tu seras grand](#)" (sur l'adultisme), "[Chat Control](#)" (sur le règlement européen CSAR) ou encore une série d'analyses sur les parcours socio-scolaires des enfants migrants infra-scolarisés.
- **Des études**, sur des enjeux tels que l'approche fondée sur les droits de l'enfant dans les politiques publiques, ou encore en milieu scolaire.
- **Des podcasts** avec le projet [À Voix Haute](#), donnant la parole directement aux enfants sur des sujets comme la participation politique, la scolarité ou le temps libre.
- **Des rencontres et événements participatifs**, comme les groupes de discussion dans le cadre du [projet SEMIS](#).



2.2 Une sensibilisation large, en dialogue avec la société

L'éducation permanente, c'est aussi interpeller l'opinion publique et porter les enjeux des droits de l'enfant dans l'espace médiatique et politique. En 2024, la CODE a signé ou publié plusieurs cartes blanches, prises de position et lettres ouvertes, afin de faire entendre une parole critique, informée et engagée sur des sujets tels que :

- L'**EV**RAS et les droits de l'enfant à une éducation affective, relationnelle et sexuelle complète ;
- Les **inégalités scolaires** liées aux coûts et à la non-gratuité réelle de l'école ;
- La **situation préoccupante du secteur de l'accueil de l'enfance** ;
- Le **respect des droits fondamentaux** dans un contexte politique tendu.

Ces prises de parole s'inscrivent dans notre volonté d'être un **acteur civique**, qui questionne, alerte, relaye les paroles des enfants, des familles et des professionnel·le·s, et propose des pistes d'action concrètes.

III. NOS PROJETS

L'année 2024 a été particulièrement riche en projets structurants à la CODE. Tous ont poursuivi un même objectif : **défendre et promouvoir les droits de l'enfant** en Belgique, et plus précisément en Fédération Wallonie-Bruxelles, dans une perspective critique, participative et transversale.

3.1 L'éducation aux droits de l'enfant : un axe transversal des activités de la CODE

La CODE poursuit son engagement de longue date en faveur d'une **éducation aux droits de l'enfant (EDE)** des enfants, des jeunes et des adultes qui soit intégrée, critique et émancipatrice. Cet axe irrigue l'ensemble de nos projets, tant dans les contenus que dans la méthode : approche transversale des droits de l'enfant, valorisation de la parole des enfants et des jeunes, outils pédagogiques et analyses ancrés dans le réel.

L'éducation aux droits de l'enfant est perçue non seulement comme un droit en soi, mais également comme **un levier pour l'exercice de tous les autres droits** : participation, protection, égalité, développement, etc.

3.1.1 Publications et outils réalisés en 2024

"Quand les droits de l'enfant s'invitent en classe"

étude



➔ [Lire ici](#)

L'éducation aux droits de l'enfant est un droit reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant des Nations unies, et la question de ses enjeux semble faire consensus. Aussi, après avoir longuement interrogé et documenté le « Pourquoi ? », la CODE partage une publication d'une autre fonction et s'attelle à clarifier le « Comment ? ». Cette étude tente donc d'apporter une réponse à la question suivante : « Comment intégrer l'éducation aux droits de l'enfant au sein de l'enseignement fondamental et secondaire de la Communauté française, dans le respect des prescrits de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant ? ».

« Prise en charge des maltraitements infantiles à l'école »



➔ [Lire ici](#)

L'objectif de l'analyse intitulée "Maltraitance infantile : le rôle de l'école dans la prise en charge" est de se pencher sur la notion de maltraitance infantile et sur le rôle des membres du personnel (extra)scolaire lorsqu'ils suspectent qu'un enfant est, ou qu'un enfant leur a révélé être, victime de maltraitance. Cette analyse s'adresse au grand public adulte.



➔ [Lire ici](#)

L'outil pédagogique quant à lui s'adresse en premier lieu aux professionnel·le·s au contact d'enfants et a pour but de répondre à leurs questions et de les former à s'orienter vers les services compétents. Il se présente sous la forme d'une série de capsules audio, rassemblant des extraits d'entretiens menés avec des professionnel·le·s dans les domaines de l'enfance et de la jeunesse, de l'enseignement, de la recherche, de la psychologie, ainsi que du médical. Elles incluent également des témoignages d'adultes ayant été victimes d'abus lors de leur enfance. Au cours de deux ateliers, les participant·e·s sont amené·e·s à débattre suivant différentes méthodologies avant d'écouter les capsules.

Projet Fight4YourRight "Dialoguer avec les jeunes aux sujet des droits de l'enfant"



➔ [Lire ici](#)

Cet outil pédagogique constitue un manuel pour l'utilisation de la version adaptée aux jeunes des Observations finales du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies (projet Fight4YourRight piloté par la Commission nationale pour les droits de l'enfant). Il s'adresse aux enseignant·e·s et autres professionnel·le·s travaillant au contact des jeunes de 12 à 18 ans et propose des suggestions et des conseils pratiques pour travailler avec ces jeunes sur les Observations finales du Comité des droits de l'enfant pour :

- leur permettre d'apprendre quels sont leurs droits mais aussi à défendre leurs droits ainsi que ceux des autres ;
- leur donner la possibilité de développer des attitudes et des valeurs sur lesquelles reposent la démocratie et la citoyenneté mondiale ;
- les inviter à réfléchir à des sujets telles que le harcèlement, la diversité, l'égalité des chances et la pauvreté.

Ce manuel ne se limite donc pas à la classe : il peut également être utilisé en dehors de l'école dans le cadre d'activités diverses adressées aux jeunes.

“On verra quand tu seras grand”



➡ [Lire ici](#)

Cette analyse s’inscrit dans la continuité de plusieurs années de travail sur la participation des enfants et des jeunes, mettant en lumière l’importance cruciale de reconnaître et de dépasser les attitudes, souvent involontaires voire en toute bonne foi, que certains adultes peuvent entretenir à l’égard des enfants et de leur droit à la participation. En effet, la participation des enfants et des jeunes dans divers aspects de la vie sociétale reste un sujet de discussion suscitant des interrogations. Combien d’enfants nous ont déjà dit que nous ne les écoutions pas ? Combien d’enfants nous ont posé une question à laquelle nous avons répondu : « tu comprendras plus tard » ? Pourquoi les jeunes de 16 et 17 ans ont-ils, maintenant, le droit de voter ?

C’est dans ce contexte que la CODE a souhaité se pencher sur la place que nous, en tant qu’adultes, sommes prêts (ou non) à laisser à la participation des enfants et des jeunes dans la société.

“Chat control : entre protection contre l’exploitation sexuelle des mineurs et protection de la vie privée”



➡ [Lire ici](#)

L’objectif de cette publication est d’analyser le projet de loi européen intitulé « Child Sexual Abuse Regulation (CSAR) », qui propose un balayage obligatoire de tous les messages privés, courriels et chats pour détecter le matériel d’abus sexuel sur enfants (CSAM), y compris les communications sur des plateformes chiffrées de bout en bout. Cette analyse s’adresse au grand public adulte.

3.1.2 Le travail de plaidoyer de la CODE concernant l’éducation et la formation aux droits de l’enfant (EFDE) à l’école (planifié en 2025).

En 2024, la CODE a préparé un travail de plaidoyer ambitieux pour 2025, avec pour objectif de renforcer la place de l’éducation aux droits dans les programmes scolaires, la formation initiale des enseignant·e·s et les projets d’établissement. Ce plaidoyer, nourri des publications et expériences de terrain, vise à ancrer durablement l’EFDE comme levier de transformation du système éducatif.

3.2 Prendre le parti des enfants : Mémoire des acteurs des droits de l’enfant pour les élections de juin 2024

L’année 2024 a été marquée par les élections législatives européennes, fédérales, régionales et communautaires de juin. La CODE a mobilisé son réseau pour faire entendre la voix des enfants et des professionnel·le·s du secteur auprès des partis démocratiques.

3.2.1 Rappel des activités 2023

En 2023, un mémorandum technique avait été co-rédigé par la CODE, la KiReCo et UNICEF Belgique, pour formuler des recommandations précises dans 17 domaines prioritaires (aide à la jeunesse, éducation, pauvreté, participation, etc.). Ce mémorandum a été présenté à tous les partis démocratiques belges lors de la phase de rédaction de leurs programmes. Ces rencontres politiques avaient permis un premier dialogue structuré avec les représentant·e·s des partis.

3.2.2 Nos publications et activités en 2024

Un mémorandum “grand public”



Une version accessible du mémorandum a été rédigée, permettant aux citoyen·ne·s de s'emparer des enjeux, avec une attention particulière portée aux jeunes et aux familles.

➔ [Lire ici](#)

Une campagne sur les réseaux sociaux



Une série de visuels et infographies accompagnées d'informations accessibles a été diffusée entre janvier et juin 2024, déclinant les grandes revendications du secteur de manière pédagogique.

Action « Je ne vote pas mais ma voix compte »

Le 23 mai 2024, à l'aube des élections de juin 2024, la CODE, la Ligue des droits humains et le Collectif bruxellois des acteurs de l'Aide à la Jeunesse ont invité les professionnel.le.s des secteurs concernés par l'enfance et la jeunesse à venir mettre un coup de projecteur sur les situations de dénis de droits dont les enfants sont victimes en Belgique.

Ce rassemblement s'est tenu devant le Musée des Enfants d'Ixelles, en présence du Délégué général aux droits de l'enfant, de nombreux professionnels de l'enfance et de la jeunesse et des médias.





Les équipes permanentes de la CODE, de la KiReCo et d'UNICEF Belgique ont convié les membres des coalitions belges de défense des droits de l'enfant, ainsi que le DGDE et son homologue flamande, à une demi-journée conviviale pour clôturer la rédaction du mémorandum. Ce temps d'échange a permis de croiser les analyses Nord-Sud du pays, de faire un bilan du partenariat et des premières rencontres de plaidoyer ; mais aussi de mettre en lumière le thème transversal de l'éducation aux droits de l'enfant et de réfléchir collectivement à sa mise en œuvre (notamment au niveau des politiques et des administrations).

Suivi post-électoral

Nous avons mené des rencontres avec les Ministres et conseiller·ère-s politiques en charge de l'enfance, de l'aide à la jeunesse, des droits de l'enfant, de l'éducation, pour porter les recommandations des organisations belges de défense des droits de l'enfant dans le cadre de l'adoption de la nouvelle déclaration de politique communautaire.

3.3 En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes



Le 20 novembre de chaque année est la Journée internationale des droits de l'enfant, à la date anniversaire de la signature de la Convention de 1989. C'est chaque année l'occasion pour tous les acteurs du secteur droits de l'enfant de faire le point sur les avancées et les signaux d'alarme, mais également de célébrer les droits de l'enfant, notamment à travers En Avant ! La fête des droits de l'enfant et des jeunes.

En Avant ! est un projet emblématique de la Fédération Wallonie-Bruxelles porté par Badje, la CODE et Yellow Event, qui vise à célébrer, faire vivre et revendiquer les droits de l'enfant dans l'espace public. L'événement associe enfants, jeunes, professionnel·le-s, familles et élu·e-s autour d'activités participatives, ludiques, artistiques et citoyennes.

En 2024, En Avant ! a franchi un cap en élargissant son rayonnement, en consolidant ses ancrages locaux, et en affirmant sa volonté de devenir un rendez-vous récurrent et fédérateur dans toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.



En rayonnant à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles, la fête met à l'honneur quatre valeurs essentielles :

- La cohérence : les droits de l'enfant sont le fil rouge de l'événement et se retrouvent à tous les niveaux de la fête.
- La mixité : pour tous les enfants, accessible à tous, ouverte à tous et mixant les publics.
- La participation : que les enfants soient acteurs de leurs droits et de cette journée et puissent participer à l'élaboration de celle-ci.
- La durabilité : parce qu'elle est respectueuse des enfants et de leurs droits, la fête est également respectueuse de leur avenir.

La Fête s'est déclinée au travers de deux événements phares qui ont eu lieu à Bruxelles et à Namur, ainsi qu'au travers d'une multitude de projets locaux à travers toute la Fédération Wallonie-Bruxelles.

3.3.1 Deux événements phares : focus sur la fête de Namur

En 2024, la CODE était en charge de l'organisation de la fête En Avant ! qui s'est déroulée à la Bourse de Namur.

Tout comme celle qui se déroule chaque année à Flagey (Ixelles), l'objectif de cette fête est de sensibiliser les enfants à leurs droits de manière festive et ludique et d'appliquer concrètement ces droits au sein de la fête. Les enfants et les jeunes sont parties prenantes de l'organisation pour favoriser leur participation dans un événement qui les concerne et faire d'En Avant ! une fête pour les enfants, par les enfants. La fête s'adresse à tous les enfants de 0 à 18 ans, quelles que soient leur situation familiale, les conditions économiques dans lesquelles ils vivent, leurs origines, leurs différences...

Ce sont au total 24 activités qui ont été proposées aux enfants; réparties équitablement entre les tranches d'âges suivantes : 0-3 ans ; 3-6 ans ; 6-10 ans ; 10-14 ans ; 14-18 ans.



3.3.2 Les événements locaux

Entre le 16 et le 27 novembre 2024, 16 événements pour les enfants et les jeunes ont été organisés un peu partout en Wallonie et à Bruxelles, avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles. La CODE et Badje ont accompagné l'organisation de ces événements depuis l'appel à projet (incluant un jury de sélection composé de jeunes) jusqu'à l'évaluation de ces différents événements avec les opérateurs.

Le 16 novembre 2024, la commune d'Héron, en Province de Liège, a accueilli la première fête En Avant ! de l'année. Ont suivi 13 autres événements locaux dans toutes les provinces wallonnes mais aussi en Région bruxelloise, de Bruxelles-Ville à Yvoir, en passant par Liège, Quaregnon ou Houffalize.

Nom de l'organisation	Lieu	Date	Nombre d'enfants et de jeunes ayant participé à l'événement
L'interstice asbl	Bruxelles-Ville (Laeken)	20 novembre 2024	Entre 80 et 100 enfants.
Ecoline & Caracole	Charleroi (Jumet)	les 16 et 17 novembre 2024	
Le 38, Carrefour culturel	Genappe	du 15 au 17 novembre 2024	environ 200
Maison des Jeunes Hecowala	Héron (Couthin)	16 novembre 2024	environ 110
Houtopia, Univers de Sens	Houffalize	20 novembre 2024	132
Centre culturel d'Aiseau-Presles asbl	Jemeppe-sur Sambre	24 novembre 2024	158
Hainaut Cinéma ASBL	La Louvière	17 novembre 2024	197
C-paje	Liège	27 novembre 2024	500 (estimation)
Fête des droits de l'enfant - Momignies	Momignies (Macon)	17 novembre 2024	plus de 129
SPOTT et La Chaloupe	Ottignies-Louvain-la-Neuve	17 novembre 2024	170 (estimation)
Maison Culturelle de Quaregnon	Quaregnon	27 novembre 2024	215
Centre culturel de Schaerbeek	Schaerbeek	du 20 au 24 novembre 2024	350
CEC-LaSouris QuiCrée	Thuin (Thuillies)	16 novembre 2024	130
Maison des Jeunes d'Yvoir	Yvoir	les 23 et 24 novembre 2024	500

3.4 A Voix Haute, le podcast de la CODE qui donne la parole aux enfants

C'est dans le cadre de sa collaboration avec la Ministre de l'Enfance que la CODE a souhaité proposer un espace de parole aux enfants, récolter des données relatives aux droits de l'enfant et réaliser des outils pour sensibiliser les enfants et les adultes aux droits de l'enfant.

3.4.1 Présentation du projet

Dans cette série de podcasts, la CODE part chaque année à la rencontre d'enfants et de jeunes de tous horizons. Pour leur tendre un micro, sans ordre du jour et sans sujet prédéfini. Cet espace d'expression leur permet de partager librement ce qu'ils veulent. Leurs expériences, leurs ressentis, leurs opinions, les problèmes auxquels ils font face ou leurs propositions pour changer les choses. Les thématiques abordées sont ensuite commentées par des invité.e.s adultes, et sont restituées sans filtre aux adultes, parents et professionnel-le-s.

Le podcast est réalisé avec des enfants entre 5 et 18 ans de tous horizons. Même si le cadre scolaire est un lieu propice pour rencontrer les enfants, la CODE veut les rencontrer également à travers d'autres structures et organisations pour toucher tous les publics, dans toutes les situations possibles.

Les épisodes du podcast s'adressent au grand public adulte, concernés directement par la thématique abordée par les enfants ou non. Ils visent aussi les pouvoirs publics et politiques en charge des matières liées à l'enfance et la jeunesse, pour que les considérations des enfants puissent être entendues et prises en compte.



3.4.2 Deux nouveaux épisodes

« Politique, ça m'implique ? » - La place des jeunes dans la politique



➔ [Écoutez ici](#)

Pour le quatrième épisode d'À Voix Haute, la CODE est allée à la rencontre d'enfants et de jeunes âgés de 5 à 23 ans pour explorer le pouvoir politique et électoral chez les jeunes à l'approche des élections. Le projet de cet épisode, portant spécifiquement sur les jeunes et la politique, s'inscrivait dans un contexte particulier.

En effet, le 21 décembre 2023, une loi permettant aux jeunes de 16 et 17 ans de participer aux élections européennes a été votée. Cette décision a relancé le débat sur la participation citoyenne des mineurs. C'est dans ce contexte que, lors de l'évènement Agora Jeunes Citoyen.ne.s organisé par le Forum des Jeunes, la CODE est allée à la rencontre d'enfants et de jeunes de 4 à 15 ans.

Un espace d'échanges et de discussions y a été proposé afin que les enfants et les jeunes puissent s'exprimer librement sur la politique et le droit de vote. Se sentent-ils légitimes en politique ? Se sentent-ils réellement représentés, considérés et écoutés ? Que signifie 'voter' pour eux ? Dans un second temps, lors d'un autre atelier organisé en collaboration avec Plan International Belgique, la CODE a également rencontré des jeunes entre 20 et 23 ans ayant contribué à l'élaboration du mémorandum politique de l'ONG.

Enfin, ces réflexions ont été commentée par Gauthier De Wulf, secrétaire politique du Forum des Jeunes et dernier invité de cet épisode. Gauthier possède en effet une vaste expérience de travail avec les jeunes, une bonne compréhension de leurs avis ainsi qu'une excellente connaissance des droits de l'enfant et des enjeux de la participation citoyenne des enfants et des jeunes.

Ô temps pour moi - L'importance et la place du temps libre pour les enfants



➔ [Écoutez ici](#)

Pour le cinquième épisode, la CODE est allée à la rencontre d'enfants entre 7 et 13 ans d'un quartier du nord de Bruxelles, densément habité par des familles vivant sous le seuil de pauvreté. Au sein de ce quartier s'est ancré un réseau d'asbl du secteur socio-culturel, qui travaille avec les enfants du quartier autour de divers projets. Leurs objectifs sont à la fois d'offrir une offre de loisirs gratuite pour les enfants, mais également d'accompagner ces derniers dans leur développement et leur bien-être personnel, de les soutenir dans leur scolarité, de créer des ponts entre les familles et les institutions.

Lors de trois demi-journées, nous nous sommes immergés dans le quotidien extra-scolaire et extra-familial de ces enfants. S'en sont suivis deux ateliers de présentation du projet A Voix Haute ; et d'activités et d'échanges au sujet des droits de l'enfant et principalement du droit à la participation. Ces ateliers étaient ouverts à tous les enfants afin qu'ils puissent disposer de suffisamment d'informations pour décider de participer ou non au projet.

Deux ateliers d'enregistrement ont par la suite été planifiés, lors desquels les enfants ont abordé différentes thématiques : les violences des enfants à l'égard des enfants, mais aussi celle des adultes à l'égard des enfants ; les droits de l'enfant ; les inégalités de genre. Mais c'est finalement à la thématique du temps libre que les enfants ont souhaité consacrer ce quatrième épisode.

Fin 2023, la transcription des entretiens et l'écriture du script de la partie enregistrée par les enfants étaient finalisées. L'année 2024 a vu se concrétiser les dernières étapes de la réalisation de cet épisode (montage, validation, réalisation de la partie « adultes »), ainsi que de la diffusion et le suivi à l'égard des enfants ayant participé.

3.5 Projet SEMIS : Penser les parcours socio-scolaires des enfants migrants infra-scolarisés



Le projet SEMIS vise à comprendre, analyser et améliorer les parcours éducatifs des enfants migrants infra-scolarisés en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet a été développé en plusieurs phases entre 2021 et 2024. La première phase (2021-2022) a consisté en une recherche participative menée avec des acteur·rice·s de terrain, des expert·e·s universitaires et des professionnel·le·s du secteur des droits de l'enfant.

Cette démarche collaborative visait à :

- Comprendre les obstacles entravant les parcours éducatifs de ces enfants.
- Formuler des recommandations pour améliorer le système en place.

Un comité d'accompagnement a été constitué pour garantir une approche interdisciplinaire et ancrée dans la réalité du terrain.

En 2023, la CODE a poursuivi le projet avec deux actions majeures :

- "Au ban de l'école" - Un outil interactif immersif : Cet outil en ligne présente les parcours de quatre enfants migrants (Leandro, Hana, Whaleed et Abdul), illustrant les défis qu'ils rencontrent dans leur scolarisation. Conçu pour sensibiliser un large public, il met en lumière les obstacles tels que le manque d'information, de temps et de sens dans leur parcours éducatif.
- Un workshop professionnel : Organisé en collaboration avec le Délégué général aux droits de l'enfant, ce workshop a réuni des professionnel·le·s des secteurs de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse, de la santé mentale et de l'accueil. L'objectif était de discuter des recommandations issues de la recherche participative et de co-construire des pistes d'action concrètes pour améliorer les parcours éducatifs de ces enfants.



En 2024, les résultats du workshop ont été synthétisés sous forme de quatre analyses thématiques et d'une facilitation graphique, réalisée en collaboration avec l'illustratrice Prisca Jourdain :

- [DASPA & POST-DASPA : Quelles pistes pour les professionnel·le·s ?](#)
- [L'information relative aux dispositifs d'accueil et de scolarisation](#)
- [La prise en charge de la santé mentale des enfants migrants infra-scolarisés](#)
- [L'intégration scolaire des enfants migrants infra-scolarisés et leur accès aux dispositifs alternatifs](#)



Ces documents visent à diffuser les réflexions et recommandations élaborées lors du workshop. Ce projet a également été présenté au cabinet de la nouvelle Ministre de l'Education, Valérie Glatigny, après les élections. En outre, si 2024 a marqué la clôture des activités relatives au projet SEMIS, il n'en demeure pas moins que la CODE poursuivra son travail de diffusion et de plaidoyer afin de continuer à sensibiliser les professionnels et les décideurs politiques aux nombreux obstacles rencontrés par ces enfants dans leurs parcours d'insertion socio-scolaire.

IV. COMMUNICATION

En 2025, la CODE a poursuivi son travail de communication vers le grand public, les professionnel·le·s et les responsables politiques. L'association est particulièrement attentive à la diffusion de ses travaux, outils, publications et prises de position à des fins de sensibilisation et d'information.

4.1 Quelques chiffres :

4.1.1 Le site web de la CODE

6 263 visites sur notre site web en 2024 avec 14 252 pages vues et 1 960 téléchargements (Publications en format PDF, visuels, et autres).

4.1.2 Les réseaux sociaux de la CODE

Facebook : 2350 followers en 2024

Instagram : 187 followers en 2024

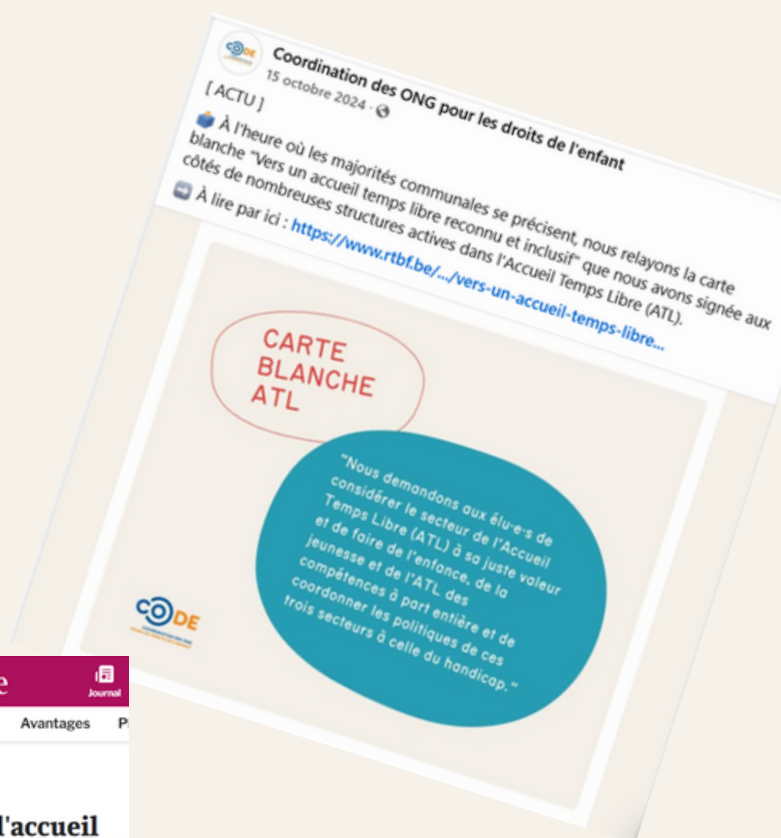
LinkedIn : 1494 abonnés en 2024

4.1.3 La newsletter de la CODE

Quatre newsletters trimestrielles ont été envoyées aux 825 abonnés en 2024. Le taux d'ouverture des ces courriels informatifs a oscillé entre 26 et 45%.

4.1.4 Les cartes blanches et interpellations publiques

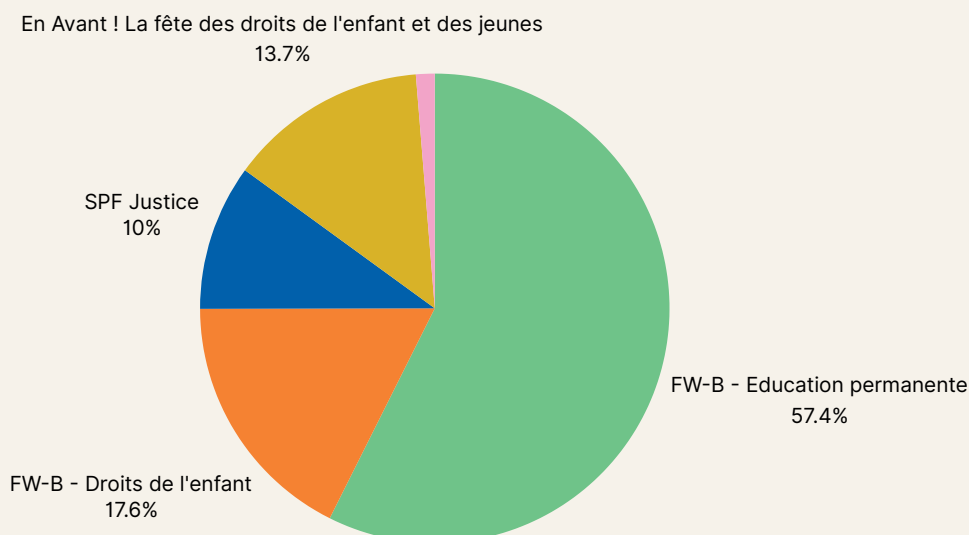
- Qui veut sauver le secteur essentiel de l'accueil de l'enfance ? (avril 2024) : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/2024/04/24/qui-veut-sauver-le-secteur-essentiel-de-laccueil-de-lenfance-YPKVKI72KFC2RNF4MLZT6O257E/>
- Interpellation concernant la situation financière du CRC et de la suspension de sessions qui en découlent (avril 2024) : [Joint letter on the cancellation of the May pre-session of the UN Committee on the Rights of the Child – Child Rights Connect](#)
- Manifeste « Ville aux enfants » (Heroes for zero – juin 2024) : <https://www.lesoir.be/591923/article/2024-06-01/manifeste-pour-une-ville-hauteur-denfants>
- EVRAS : le "S" qui cache la forêt des droits de l'enfant (septembre 2024) : <https://www.lesoir.be/623737/article/2024-09-19/evras-le-s-qui-cache-la-foret-des-droits-de-lenfant>
- Vers un accueil temps libre reconnu et inclusif (octobre 2024) : <https://liguedesfamilles.be/article/vers-un-accueil-temps-libre-reconnu-et-inclusif>
- Garantir les droits fondamentaux : une urgence dans ce contexte politique et social ! (Esenca – décembre 2024) : <https://www.esenca.be/carte-blanche-3-12-tres-large-mobilisation-pour-les-droits-fondamentaux/>



V. FINANCES

Le travail de la CODE est rendu possible par les subsides reçus des pouvoirs publics, qui reconnaissent son travail et sa légitimité comme actrice de troisième ligne en matière de droits de l'enfant (recherche, sensibilisation, éducation, plaidoyer). Ces financements n'empêchent aucunement la CODE de travailler en toute indépendance. A ce stade, la CODE ne bénéficie pas de dons ou d'autres rentrées financières (hormis les cotisations des membres, 125 euros/an par membre).

Ses sources de financement sont réparties comme suit :



5.1 Gouvernement fédéral

La CODE est subsidiée par la **Justice** depuis 2000. Il s'agit du subside le plus ancien de l'association, bien qu'il s'agisse d'un subside annuel dont la demande doit être réintroduite chaque année. En 2024, la somme de 22.000 € a été octroyée à la CODE.

5.2 Fédération Wallonie-Bruxelles

5.2.1 Éducation permanente

Le subside de l'Éducation permanente (alloué depuis 2005) a donné une certaine assise à la situation pécuniaire de la CODE : il offre la possibilité d'envisager les activités sur du moyen et long terme, à la fois financièrement et au niveau des projets. Il structure le travail autour de la réalisation d'analyses, d'études et d'outils pédagogiques, dans une perspective critique (reconnaissance dans l'axe 3, article 23, paragraphe 1 de l'arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 30 avril 2014). En 2024, le montant de ce subside s'élevait à 125.667 €.

5.2.2 Enfance

Depuis septembre 2002, la CODE bénéficie d'un subside annuel à l'initiative du ministre de l'Enfance de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Entre 2021 et 2024, ce subside est devenu pluriannuel pour un montant de 35.000€. Il a été indexé en 2023 à 38.500€, et était d'un montant équivalent en 2024.

VI. LA CODE AU QUOTIDIEN

6.1 Une asbl à l'organe d'administration engagé

L'équipe de la CODE est accompagnée et soutenue par un OA très disponible et fortement engagé en matière de droits de l'enfant, à la fois au travers de leurs associations respectives et pour la CODE.

Au cours de l'Assemblée générale de juin 2024, l'Organe d'Administration de la CODE était composé de :



Gauthier De Wulf, président de la CODE

Secrétaire politique au Forum des Jeunes



Manuel Lambert, administrateur de la CODE

Conseiller juridique à la Ligue des droits humains



Pierre-Yves Rosset, administrateur de la CODE

Directeur du Service Droit des Jeunes de Bruxelles



Vanessa Buvens, administratrice de la CODE

Coordinatrice des programmes chez Défense des Enfants International - Belgique

En juin 2024, Vanessa Buvens a annoncé sa démission de l'Organe d'administration de la CODE après trois années d'un engagement sans faille pour lequel la CODE la remercie profondément. Elle a fait place à Fanny Laurent, collaboratrice au Forum - Bruxelles contre les inégalités, officiellement cooptée en 2025.

6.2 Une équipe pluridisciplinaire

En 2024, l'équipe permanente de la CODE était constituée de :



Marie D'Haese, co-coordinatrice

Institutrice et psycho-pédagogue, engagée à 80% depuis janvier 2020



Fanny Heinrich, co-coordinatrice

Juriste, engagée à 100% depuis novembre 2019



Julianne Laffineur, co-coordinatrice

Politologue, engagée à 60% depuis avril 2019

Durant l'année 2024, l'équipe permanente a accueilli deux stagiaires dans le cadre de conventions d'immersion professionnelle :

- Eline Prou, entre février et mai 2024 ;
- Emilie Leclercq, entre janvier et juillet 2024.

6.3 Les membres de la CODE en 2024

Le statut de membre effectif est accordé sur base de différents critères :

- Être une association ou une ONG menant des actions en Belgique francophone (FW-B et/ou germanophone) ;
- Avoir notamment pour objectif la lutte pour un plus grand respect des droits de l'enfant, dans la perspective de la Convention relative aux droits de l'enfant (globalité et universalité) ;
- Être actif depuis au moins cinq ans ;
- Manifester une motivation à participer et participer effectivement et activement aux réunions et activités de la CODE ;
- Développer des apports concrets pour la CODE, en particulier dans le cadre du Rapport alternatif des ONG sur l'application de la Convention en et par la Belgique.

Amnesty International Belgique francophone



Amnesty International milite pour le respect des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, notamment via un travail d'éducation aux droits humains. Amnesty lutte pour la libération de prisonnier·ère·s d'opinion et pour l'abolition de la peine de mort.

Arc-en-Ciel ASBL



Depuis 65 ans, Arc-en-Ciel est une Organisation de Jeunesse reconnue par la FW-B. Elle a pour mission de favoriser l'accès aux loisirs actifs et éducatifs des jeunes et des enfants issus d'institutions travaillant en milieu populaire. L'ASBL organise notamment des actions de récoltes de vivres, de jouets et de matériel scolaire, des séjours, des journées de loisirs, des formations d'animateurs et de nombreuses autres activités.

ATD Quart Monde Jeunesse Wallonie-Bruxelles



ATD Quart Monde Jeunesse est la section jeunesse de l'association ATD Quart Monde, un mouvement rassemblant des personnes vivant dans la grande pauvreté et des citoyen·ne·s engagé·e·s à leurs côtés, qui luttent ensemble contre l'exclusion et l'extrême pauvreté.

BADJE



Badje (Bruxelles Accueil et Développement pour la Jeunesse et l'Enfance) est une fédération pluraliste du secteur de l'accueil pré- et extrascolaire en Région bruxelloise. Elle allie l'action sur le terrain et la promotion d'une politique cohérente, et accorde une attention particulière aux publics vulnérables (pauvreté, handicap).

Comité des élèves francophones



Le Comité des Elèves Francophones est une organisation de jeunesse et est le syndicat des élèves de l'enseignement secondaire en FW-B. Il vise à renforcer la démocratie scolaire, à informer les élèves au sujet de leurs droits, et à les appuyer pour défendre ces droits. Leurs actions, formations et débats s'organisent autour de 4 objectifs : agir sur les problèmes liés à l'enseignement, renforcer le rôle des élèves dans leur école, porter la voix des élèves, ouvrir l'école à la société.

DEI/ECPAT-Belgique



En juin 2024, les sections belges de Défense des Enfants International et d'ECPAT ont allié leurs forces en fusionnant après de nombreuses années de collaboration. Ils ont les mêmes valeurs et utilisent des moyens d'action similaires, c'est pourquoi ils s'unissent pour mieux défendre les droits des enfants et éradiquer leur exploitation sexuelle. DEI et ECPAT gardent pour l'instant des canaux digitaux distincts : une nouvelle identité sera révélée courant 2025.

Fédération des équipes SOS Enfants



La Fédération des Équipes SOS enfants a comme mission de réunir, de représenter et d'épauler les équipes SOS enfants qui veillent à assurer la prévention individuelle et le traitement des situations de maltraitements d'enfants soit d'initiative, soit lorsque l'intervention du service est sollicitée.

Fédération francophone des Ecoles de Devoirs



La Fédération francophone des Ecoles de Devoirs représente 260 Écoles de Devoirs (EDD) implantées en région Wallonne ainsi qu'à Bruxelles. Ces EDD accueillent un public d'enfants similaire à celui présent en accueil extrascolaire. La volonté de la FFEDD est de placer l'enfant au centre de ses actions, réflexions, de façon à favoriser son bien-être et son épanouissement.

FILE asbl



La Fédération des initiatives locales pour l'enfance fédère plus d'une centaine de Pouvoirs Organisateurs (asbl et pouvoirs publics) laïques dans le secteur de l'accueil et de la protection de l'enfance, sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (plus de 750 structures et lieux d'accueil 0-12 ans). Centrée sur le bien-être de chaque enfant, la FILE vise à soutenir des structures accessibles à tou-te-s et de qualité, qui promeuvent l'émancipation sociale et la richesse de la diversité.

Forum-Bruxelles contre les Inégalités



Le Forum-Bruxelles contre les inégalités réunit une cinquantaine d'organisations qui travaillent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté en Région bruxelloise. Dialogue avec les professionnel-le-s, consultation des personnes vivant la pauvreté, aide à la décision politique, interpellation des politiques et expertise transdisciplinaire sont les outils du Forum pour développer ses projets.

Forum des Jeunes

Le Forum des Jeunes est l'organe d'avis et le porte-parole officiel des jeunes francophones de Belgique. Son rôle est de promouvoir et faciliter la participation des 16-30 ans au processus démocratique.



GAMS Belgique

GAMS Belgique œuvre pour la prévention des mutilations génitales féminines et l'accompagnement des femmes et des filles concernées par ces pratiques, dans une perspective humaniste, d'égalité entre les femmes et les hommes, de développement durable et des droits reproductifs et sexuels.



Ligue des droits humains

La Ligue des droits humains combat les atteintes portées aux droits fondamentaux et aux droits humains en Belgique. Sa Commission jeunesse travaille sur diverses problématiques de droits de l'enfant (aide et protection de la jeunesse, enseignement...).



Ligue des familles

La Ligue des familles défend les droits et intérêts des familles. A ce titre, elle soutient des propositions politiques en faveur d'un accompagnement de la parentalité, encourage des solidarités collectives et permet des échanges d'expériences entre parents.



Plan International Belgique

Plan International Belgique contribue à construire un monde où tous les enfants, en particulier les filles, peuvent aller à l'école, décider de leur vie et de leur corps, participer aux changements de leur société et s'épanouir à l'abri de la peur et de la violence.



Réseau wallon de lutte contre la pauvreté

Le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté (RWLP) est constitué de personnes en situation de précarité, d'associations, de citoyen-ne-s, d'académiques... qui, ensemble, luttent contre les inégalités en Wallonie et pour la justice sociale, et ce en confrontation, dialogue et construction avec les pouvoirs publics.



Service Droit des Jeunes de Bruxelles

Le Service Droit des Jeunes de Bruxelles est un service d'aide en milieu ouvert qui assure une aide sociale et juridique. Il a pour objectifs de lutter contre l'exclusion sociale et de favoriser l'accès à l'autonomie des jeunes et des familles.



SOS Villages d'enfants

SOS Villages d'enfants Belgique est actif au niveau national comme international. Sa vision est de contribuer à construire un monde dans lequel chaque enfant peut grandir entouré de l'amour d'une famille. Pour ce faire, l'association aide les familles fragilisées pour qu'elles puissent garder leurs enfants, et aide ceux qui n'ont pas de foyer à en trouver un. Elle fait aussi un travail de renforcement de l'autonomie des jeunes, de plaidoyer, et de recommandations au service d'Aide à la jeunesse.



UNICEF Belgique est le Comité belge du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance. Il se consacre à l'amélioration des conditions de vie de tous les enfants et au respect de leurs droits, notamment via un travail d'éducation aux droits de l'enfant et de plaidoyer.

6.4 Les chantiers internes

6.4.1 Une nouvelle charte des membres

En 2023-2024, la CODE a mené un important travail de réflexion et de révision de sa Charte des membres, aboutissant à l'adoption d'une nouvelle version en Assemblée générale le 18 juin 2024.

Cette actualisation marque une étape-clé dans l'évolution de notre réseau, près de 25 ans après l'adoption de la première charte en 1999.

L'objectif de cette révision était double : adapter le cadre de référence aux réalités actuelles du secteur des droits de l'enfant et renforcer l'implication mutuelle entre les membres et la coordination.

Parmi les évolutions notables apportées à la charte, notons :

- Une clarification et un élargissement des engagements des membres, qui ne se limitent plus aux critères d'admission mais couvrent désormais la participation active aux travaux, la représentation des publics, la circulation de l'information, le respect mutuel et la contribution au projet commun de la CODE.
- L'introduction d'un volet spécifique sur les engagements de l'équipe de la CODE, renforçant ainsi la transparence, la circulation des informations, la coordination stratégique et le respect mutuel au sein du réseau.
- La mise en place d'un processus de révision bisannuel, garantissant une actualisation régulière de la charte et une appropriation continue par les membres.
- La réaffirmation du mandat de la CODE, toujours centré sur la défense de l'ensemble des droits de l'enfant tels que consacrés par la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant et ses protocoles additionnels, avec une attention renforcée à la participation des enfants, aux mécanismes de suivi des politiques publiques et à la possibilité d'actions en justice.

Cette révision a été menée de manière participative, en concertation avec les membres, à travers plusieurs séances de travail collectif. Elle reflète la volonté partagée d'approfondir notre cohérence collective, de renforcer les synergies internes et d'agir ensemble avec efficacité, rigueur et éthique pour les droits de l'enfant.

La nouvelle charte constitue désormais un socle commun renouvelé pour le fonctionnement de la CODE, et un engagement partagé à poursuivre ensemble notre mission avec exigence, pluralisme et solidarité.



6.4.2 Vers l'adoption d'une Politique de Protection de l'Enfance

En 2024, la CODE a initié une démarche structurée en vue de se doter d'une Politique de Protection de l'Enfance (PPE). Cette réflexion, encore en cours, s'inscrit dans la volonté de renforcer la cohérence éthique de nos actions et de répondre aux standards actuels en matière de protection des enfants dans le cadre des activités des organisations.

Ce chantier, qui se poursuivra en 2025, vise à formuler une politique claire, partagée et applicable par l'ensemble des membres et de l'équipe de la CODE. L'enjeu est de garantir que tous les projets, interactions, partenariats et dispositifs portés ou soutenus par la CODE soient non seulement respectueux des droits de l'enfant, mais aussi exempts de tout risque de négligence, d'abus ou de maltraitance.

La PPE reposera sur plusieurs piliers :

- Un cadre commun de principes guidé par l'intérêt supérieur de l'enfant et le respect de ses droits fondamentaux ;
- Des procédures internes adaptées pour prévenir, signaler et traiter toute situation problématique ou tout comportement inapproprié ;
- Des outils de formation et de sensibilisation à destination des membres, des partenaires, et de l'équipe de la CODE ;
- Une culture partagée de vigilance, de transparence et de responsabilité dans toutes les activités impliquant des enfants ou ayant un impact sur eux.

Ce travail s'appuie sur l'expertise existante au sein du réseau et sur des exemples de bonnes pratiques issus d'autres coordinations ou organisations. Il est mené de manière participative, avec l'objectif de placer la protection effective des enfants au cœur de son fonctionnement, en cohérence avec les valeurs qu'elle promeut au quotidien.

6.5 Nos groupes de travail et partenaires privilégiés

La CODE s'appuie sur un réseau de partenaires engagés, dont la collaboration est essentielle pour renforcer la portée et l'impact de ses actions en faveur des droits de l'enfant. Les partenaires de la CODE se composent d'acteurs institutionnels, de structures associatives, de collectifs, de chercheurs et chercheuses, ainsi que de professionnel·le·s de terrain. Chacun·e, à son niveau, contribue à nourrir les réflexions, à partager des expertises, à faire remonter les réalités de terrain et à co-construire des stratégies communes.

6.5.1 Niveau communautaire

Délégué général aux droits de l'enfant

En 2024, la CODE a poursuivi une collaboration étroite et constructive avec le Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE), acteur institutionnel central pour la défense et la promotion des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette relation, fondée sur la complémentarité des rôles et le respect mutuel des mandats, s'est concrétisée par des échanges réguliers, des partages d'expertises et la mise en commun d'analyses et de recommandations sur des enjeux prioritaires.

Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse

En 2024, la CODE a poursuivi une collaboration active et stratégique avec l'Observatoire de l'enfance, de la jeunesse et de l'aide à la jeunesse, dans le cadre des travaux liés au

Plan d'action des droits de l'enfant en Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette collaboration s'est particulièrement exprimée au sein du Groupe permanent de suivi de la CIDE (GP CIDE), qui rassemble les acteurs institutionnels et associatifs investis dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant.

À travers sa participation régulière à ce groupe, la CODE a contribué à la réflexion collective autour de l'évaluation du plan d'action 2020-2024 et de l'élaboration du prochain cycle de priorités, en veillant à faire entendre la voix de ses membres et à intégrer les enjeux identifiés sur le terrain.

6.5.2 Niveau national

Commission nationale pour les droits de l'enfant

La Commission nationale pour les droits de l'enfant (CNDE) est un espace de concertation interfédérale réunissant des acteurs institutionnels et associatifs engagés pour les droits de l'enfant. La CODE participe à ses travaux depuis sa création en 2007. Elle en est membre avec voix consultative. Depuis 2015, la CODE est par ailleurs membre de l'organe d'avis de la CNDE, constitué d'experts en matière de droits de l'enfant. En 2020, elle a rejoint le bureau de la CNDE.

L'année 2024 a marqué la clôture du projet Fight4YourRight, piloté par la CNDE et mené en collaboration avec plusieurs partenaires, dont la CODE. Ce projet, centré sur la participation des jeunes à la vie démocratique, s'est achevé en novembre 2024 avec la publication d'un guide pédagogique à destination des professionnel·les de l'éducation, de l'animation et de la jeunesse. La CODE a également contribué activement à cette dernière étape du projet. Cette initiative illustre pleinement l'engagement de la CODE en faveur d'une participation effective, outillée et porteuse de sens des enfants et des jeunes, en cohérence avec ses missions.

Kinderrechtencoalitie Vlaanderen

En 2024, la CODE a poursuivi sa collaboration régulière avec la Kinderrechtencoalitie Vlaanderen (KiReCo), son homologue flamand dans la défense des droits de l'enfant. Ce partenariat, ancré dans une volonté commune de renforcement des synergies au niveau fédéral et international, s'est exprimé à travers plusieurs moments d'échange d'expertise, de positionnements conjoints et de coordination stratégique, notamment dans le cadre du travail pré- et post-élections 2024.

Au-delà du partage d'analyses et de bonnes pratiques, la CODE et la KiReCo ont œuvré à assurer une complémentarité de leurs actions, tout en portant ensemble une vision cohérente et pluraliste des droits de l'enfant en Belgique. Ce dialogue entre communautés linguistiques et secteurs constitue un levier précieux pour défendre une mise en œuvre équitable de la Convention relative aux droits de l'enfant sur l'ensemble du territoire, en tenant compte des spécificités régionales tout en promouvant des engagements communs.

Plate-forme Mineurs en Exil

Coordonnée par le Service Droit des Jeunes, la Plate-forme bilingue Mineurs en Exil vise, notamment, à donner un statut protégé aux mineurs étrangers accompagnés et non accompagnés. La Plate-forme comporte divers groupes de travail (MENA, familles avec enfants mineurs en séjour irrégulier, détention des familles avec enfants mineurs, logement). En 2024, la CODE a suivi avec attention les travaux des différents groupes de travail en tant que membre observateur.

6.5.3 Niveau international

Child Rights Connect

Particulièrement lors du processus de rapportage au Comité des droits de l'enfant, la CODE est en contact avec Child Rights Connect, qui est une coalition d'organisations internationales et non-gouvernementales basée à Genève; travaillant à faciliter la mise en œuvre de la Convention. Child Rights Connect soutient la participation des ONG, et en particulier celle des coalitions nationales au processus de rapportage.

UNICEF Turquie

En 2024, la CODE a eu le plaisir de collaborer avec UNICEF Turquie dans le cadre d'un projet visant à renforcer les droits de l'enfant dans les procédures judiciaires. À cette occasion, la CODE a participé à l'accueil d'une délégation de 15 avocats turcs, représentant l'Union des Barreaux de Turquie, venus en visite d'étude en Belgique du 3 au 7 juin 2024.

L'objectif de cette mission était de permettre à ces professionnels de s'inspirer des dispositifs belges de représentation juridique des enfants, des modèles d'aide juridique et des programmes de formation destinés aux avocats spécialisés en droit de l'enfant. La CODE a ainsi partagé son expertise en matière de protection des droits de l'enfant dans les systèmes judiciaires, et a contribué à mettre en lumière le rôle essentiel de la société civile dans le suivi de ces droits.



Cette rencontre s'inscrit dans une dynamique d'échange international portée par UNICEF, en soutien à la mise en place de commissions locales des droits de l'enfant au sein de plusieurs barreaux turcs, chargées de surveiller le respect de ces droits au niveau local. La CODE se réjouit d'avoir contribué à cette initiative, illustrant l'importance de la coopération transnationale dans la promotion des droits de l'enfant.

Ambassade de France en Belgique

En juillet 2023, la CODE a été invitée à rencontrer la Secrétaire d'État française chargée de l'Enfance, Mme Charlotte Caubel, dans le cadre d'une visite officielle en Belgique consacrée aux dispositifs de protection de l'enfance. Organisée par l'Ambassade de France en Belgique, cette rencontre visait à mieux comprendre les mécanismes belges de mise en œuvre de la Convention relative aux droits de l'enfant, en particulier en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Lors de cet échange, la CODE a pu présenter son rôle de coordination, de plaidoyer et d'expertise, tout en apportant des éclairages sur des enjeux spécifiques tels que l'éducation à la vie relationnelle, affective et sexuelle (EVRAS), la santé mentale des jeunes, ou encore l'autonomie et les droits sociaux des adolescents.

Ce moment de dialogue s'est inscrit dans une dynamique de partage d'expériences transfrontalières, illustrant l'intérêt croissant porté au modèle belge dans le champ des droits de l'enfant. La CODE se réjouit de ce partenariat ponctuel et enrichissant, qui contribue à faire rayonner l'expertise associative belge au niveau international.

CAPACITI

En 2024, la CODE a rejoint le comité d'experts du projet CAPACITI, une initiative européenne visant à renforcer les capacités des États et des acteurs de terrain pour assurer la pleine participation des enfants à la vie publique dans la Grande Région.

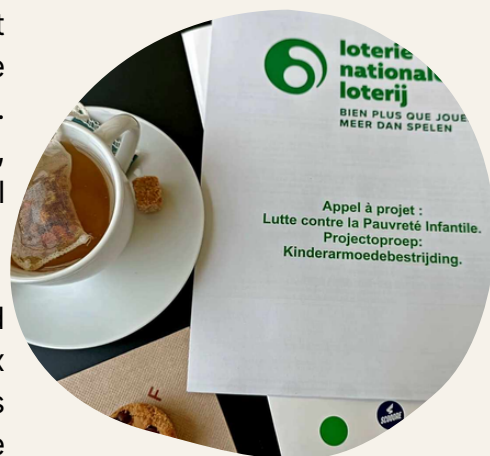
En tant que membre de ce comité, la CODE apporte son expertise en matière de droits de l'enfant et de participation des enfants dans le but que les outils développés dans le cadre du projet soient ancrés dans les réalités du terrain et respectueux des principes de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

Cette participation s'inscrit dans l'engagement constant de la CODE à promouvoir une participation éthique, efficace et significative des enfants dans les décisions qui les concernent. Le projet CAPACITI représente une opportunité importante de faire progresser ces pratiques à l'échelle européenne, en lien avec d'autres partenaires engagés.

6.5.4 Jury - Loterie nationale

En 2024, la CODE a eu l'opportunité de contribuer, en tant que membre du jury d'évaluation, à l'appel à projets « Lutte contre la Pauvreté Infantile » lancé par la Loterie Nationale. Ce dispositif a permis de soutenir 54 projets associatifs, néerlandophones et francophones, pour un montant total de plus d'un million d'euros.

À travers son implication, la CODE a apporté son regard d'expertise sur les enjeux liés aux droits de l'enfant et aux inégalités sociales, en participant à l'analyse de projets portés par des acteurs de terrain engagés. Cette collaboration a permis de valoriser des initiatives concrètes et innovantes visant à réduire la pauvreté infantile en Belgique, tout en encourageant les échanges entre les organisations lauréates lors de la cérémonie de clôture prévue le 17 octobre 2024, à l'occasion de la Journée internationale de la lutte contre la pauvreté.



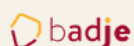
Finalisé le 5 juin 2025 à Bruxelles

Pour la CODE,

Marie D'Haese
Fanny Heinrich
Julianne Laffineur



COORDINATION DES ONG
POUR LES DROITS DE L'ENFANT



La CODE vous remercie pour l'attention portée au présent rapport d'activité et reste à votre disposition pour toute information utile.

Finalisé le 5 juin 2025.

Pour le citer : Coordination des ONG pour les droits de l'enfant (2025), Rapport d'activité 2024, www.lacode.be

L'équipe de la CODE

Marie D'Haese

Eden Glejser

Julianne Laffineur

Fabiola Legrain Sanabria

Fadoua Messaoudi

Contact :

Chaussée de Boondael, 6
1050 Bruxelles

info@lacode.be

www.lacode.be